

École nationale  
supérieure  
des beaux-arts  
de Lyon

**CNSMD**  
CONSERVATOIRE  
NATIONAL  
SUPÉRIEUR  
MUSIQUE ET DANSE  
DE LYON

**ENSATT**  
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET TECHNIQUES DU THÉÂTRE



## **POST-DIPLÔME RECHERCHE ET CRÉATION ARTISTIQUE Arts visuels & Spectacle vivant**

**A la rentrée 2018/2019,  
avec le soutien de l'Université de Lyon et de la Ville de Lyon,  
un post-diplôme Recherche et Création Artistique d'une durée  
d'un an est créé conjointement par :**

- **l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon  
(ENSBA)**
- **le Conservatoire National Supérieur de Musique et de  
Danse de Lyon (CNSMD)**
- **l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Techniques du  
Théâtre (ENSATT)**

Ce programme s'adresse à des étudiantes ou étudiants de l'ENSBA, du CNSMD et de l'ENSATT, diplômé.e.s de leur établissement en 2017 ou futur.e.s diplômé.e.s en 2018 (grade Master ou Licence selon le parcours).

Prenant acte de la porosité croissante des champs de la création, ce programme est destiné à favoriser le croisement des disciplines artistiques enseignées dans les trois écoles : art et design, musique et danse, théâtre et arts de la scène.

Pour la rentrée 2018/2019, trois places sont ouvertes, à raison d'une par école.

Chaque candidate ou candidat doit porter un projet artistique dont le développement, entre octobre 2018 et septembre 2019, s'appuiera sur les ressources et les réseaux professionnels de chacun des trois établissements.

La nécessité profonde de mêler les arts doit présider à la rédaction du dossier de candidature. Le projet se conclura par une présentation publique, dans un espace intérieur ou extérieur, en présence de représentants des domaines artistiques concernés.

Un certificat sera délivré à l'issue de cette présentation, attestant de la finalisation du projet.

### **Le dossier de candidature est constitué**

- d'une **lettre de motivation** précisant la nature de la recherche artistique envisagée et confirmant le désir de s'appuyer sur les trois écoles pour la mener à bien.
- d'une **présentation** du projet en 10 pages maximum donnant des informations sur le croisement des arts et les innovations artistiques ou techniques qu'il propose, sur son planning de développement qui se conclura en septembre 2019 par une présentation publique sous une forme à déterminer (maquette, performance, spectacle...), sur son budget estimatif, sur l'équipe pluridisciplinaire, qui devra, le cas échéant, être réunie pour sa réalisation.
- d'un **CV** et/ou **dossier artistique** de 10 pages maximum

**Les candidat.e.s devront faire acte de candidature en adressant un courriel **avant le 20 mai 2018** à [postdiplome.rca@ensba-lyon.fr](mailto:postdiplome.rca@ensba-lyon.fr) et déposer leur dossier sur une plateforme dédiée **avant le 25 mai 2018** selon une procédure qui leur sera adressée par courriel.**

**Les projets seront présentés par chaque candidat ou candidate **le vendredi 15 juin 2018 entre 9h30 et 13h à l'ENSBA** devant un jury composé des directeurs et directeurs et directrice des études de l'ENSBA, du CNSMD et de l'ENSATT**

**Les trois candidat(e)s retenus seront inscrits le lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018, chacun dans leur établissement d'origine.**

Ils bénéficieront tout au long de l'année académique

- d'un **accompagnement personnalisé** dans chacune des trois écoles, qui s'engagent à leur apporter les moyens matériels et pédagogiques dont ils auront besoin pour la réalisation de leur projet
- d'une **bourse de recherche et de production de 3.000 euros**

Toute demande d'informations peut être adressée par mail à :

Catherine Bergeon

[postdiplome.rca@ensba-lyon.fr](mailto:postdiplome.rca@ensba-lyon.fr)